

Toulouse, le 27 Janvier 2005

Objet : ASSOCIATION REGIONALE DES EXPERTS-COMPTABLES AGRICOLES

Chère Consoeur,
Cher Confrère,

Comme nous vous en avons informés il y a quelques mois, la Commission Agricole du Conseil Supérieur de l'Ordre a engagé un vaste programme de communication de la profession vers le secteur agricole.

Dans ce cadre, nous avons prévu une démarche en deux étapes successives. Dans un premier temps, nous avons effectué un recensement des compétences agricoles.

Nous avons ensuite entamé la seconde phase de cette démarche, en créant sous le contrôle du Conseil Régional de l'Ordre, une ARECA (**A**ssociation **R**égionale des **E**xperts-**C**omptables **A**gricoles) qui permettra au monde agricole d'accéder aux services d'experts-comptables spécialisés ; cette association sera également un relais des actions de la Commission Agricole et permettra d'être un vecteur de communication auprès du monde extérieur. Le lancement de l'ARECA Midi-Pyrénées a eu lieu le 13 Décembre 2004, en présence de représentants des organisations professionnelles agricoles.

Les demandes d'adhésion à l'ARECA de Midi-Pyrénées doivent être adressées au Conseil Régional de l'Ordre au moyen du bulletin ci-joint :

au plus tard le 28 Février 2005

un Comité d'agrément étant chargé de les examiner dans le courant du mois de Mars.

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Chère Consoeur, Cher Confrère, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pierre VALLY
Président du Conseil Régional

Jean-Pierre BRUNE
Président de la Commission Agricole

Demande d'adhésion à l'ARECA de Toulouse Midi-Pyrénées

Bulletin à retourner complété* **au plus tard le 28 Février 2005**
(par télécopie à l'Ordre au 05.61.55.33.29)

**Cocher la case correspondante, écrire lisiblement en majuscules.*

Demande d'adhésion en qualité de membre associé

Pour être membre associé de l'ARECA de Toulouse Midi-Pyrénées, tout candidat à l'adhésion doit remplir les conditions suivantes :

1. Etre une personne physique ;
2. Etre inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables du Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables de Toulouse Midi-Pyrénées et répondre notamment aux conditions énoncées à l'article 3 de l'Ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 ;
3. Verser une cotisation annuelle dont le montant est fixé chaque année par le conseil d'administration ;

Demande d'adhésion en qualité de membre actif :

Pour être membre actif de l'ARECA de Toulouse Midi-Pyrénées, tout candidat à l'adhésion doit remplir les conditions suivantes :

1. Répondre aux conditions d'adhésion en qualité de membre associé ;
2. Souscrire au minimum à deux des critères suivants :
 - Traiter un nombre de dossiers agricoles jugé suffisant ou significatif par le Comité ;
 - Avoir rédigé un mémoire agricole ;
 - Etre titulaire du Diplôme Universitaire de l'Entreprise Agricole de l'Université de Rennes 1 ou d'un diplôme de troisième cycle agricole ou rural équivalent ;
 - Etre membre de l'U.N.E.C.A. ;
 - Justifier de formations suivies sur les secteurs de l'agriculture (qui nécessitent l'intervention d'un professionnel) en nombre suffisant et s'engager à suivre annuellement un minimum de deux journées de formation spécifique aux secteurs agricole ou rural ;
3. Et en outre répondre à l'une des conditions suivantes :
 - Pouvoir justifier d'une expérience professionnelle suffisante dans les secteurs agricole et rural, au cours des dix années précédant la candidature (rédaction d'articles de presse, mémoire d'expertise comptable à thème agricole ou rural, participation à la rédaction d'ouvrage agricole, animation de séminaire de formation agricole ou rural, fonctions ordinaires ou syndicales dans le secteur agricole ou rural, nombre de dossiers agricoles ou ruraux traités, copies d'attestations de centres de gestion agréés agricoles, etc.) ;
 - Etre titulaire d'un diplôme de troisième cycle universitaire « agricole ou rural » ;
 - Pouvoir justifier d'une formation initiale comprenant la participation à cinq séminaires agréés par le Comité d'agrément (séminaires UNECA par exemple).

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Fax : Portable :

E-mail : Site Internet :

• Année d'inscription au Tableau de l'Ordre de Midi-Pyrénées :

• Nombre de dossiers agricoles traités en 2004 :

• Rédaction d'un mémoire agricole : Non Oui (Titre :))

• Diplôme de troisième cycle agricole ou rural obtenu : Année :

• Adhérent à l'UNECA : Oui Non

• Formations suivies sur les secteurs de l'agriculture :

• Expérience dans le secteur agricole :

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Rédaction d'articles de presse | <input type="checkbox"/> Animation de séminaire de formation agricole ou rural |
| <input type="checkbox"/> Fonctions ordinaires ou syndicales dans le secteur agricole ou rural | <input type="checkbox"/> Participation à la rédaction d'ouvrage agricole |
| | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : |

• Formation initiale comprenant la participation à cinq séminaires à thématique agricole ou rurale (thèmes et dates) :
.....
.....
.....

Je m'engage à suivre annuellement au moins deux journées de formation spécifique aux secteurs agricole ou rural

Date, cachet et signature.